



**Forum sur la vulgarisation des résultats de la recherche
économique et sociale
Dakar, 7 Janvier 2014**

La scolarisation des enfants pauvres grâce à un programme de transfert monétaire

Auteurs :

Gaye Daffé

Fatou Cissé

Mbaye Diène

Appui technique : Yaya Ky

Présentation :

Gaye Daffé

Introduction

- Cette présentation résume les résultats d'une étude qui a consisté à évaluer les effets potentiels d'un programme de transfert monétaire (TM) en faveur des enfants pauvres de 6-12 ans non scolarisés.
- Basée sur des micro-simulations, l'évaluation a porté sur l'impact du programme sur la pauvreté des ménages bénéficiaires et, donc, sur la scolarisation des enfants
- Comme les études de faisabilité qui l'ont précédée (Gassmann et Behrendt, 2006 ; Samson et Cherrier, 2009 ; Schnitzer, 2011), l'évaluation a, d'une certaine manière, anticipé le Programme de bourse de sécurité familiale (PBSF) du gouvernement dont la phase pilote a été mise en place en 2013

Cadre conceptuel : Les arguments en faveur des TMC

- Couverture insuffisante des enfants par les systèmes de PS classiques
- D'où la multiplication de programmes de transferts sociaux avec comme objectif la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité des groupes comme les enfants
- Ces programmes consistent généralement à verser de l'argent ou à distribuer des bons alimentaires à des familles pauvres afin de soutenir leur niveau de consommation
- Les évaluations ont montré en général que les transferts sociaux monétaires peuvent avoir des effets positifs sur :
 - les conditions de vie des enfants pauvres, la nutrition, l'éducation et la santé des enfants pauvres et donc sur leur capital humain
 - la productivité des ménages bénéficiaires en leur permettant d'acquérir des actifs, des intrants ou des équipements
 - et finalement la transmission intergénérationnelle de la pauvreté

Cadre conceptuel : Les arguments en faveur des TMC

- Exemples les plus connus développés au Mexique (Oportunidades), au Brésil (Bolsa Familia et Bolsa Escola), en Colombie (Familias en Acción)
- Des programmes de TM ont été expérimentés au Sénégal dont le plus récent et important est le programme de bourses de sécurité familiale lancé en sept. 2013
- Trois critères de ciblage : ménages dont le revenu mensuel est de moins d'un demi dollar, les familles ayant des enfants âgés de 0 à 5 ans et celles ayant des enfants scolarisables de 6 à 12 ans
- Phase pilote : 10 milliards de FCA pour 50000 familles

Pauvreté et vulnérabilité des enfants

- Trois dimensions : la pauvreté, le travail des enfants et l'accès à l'éducation.
- Le Sénégal a enregistré des taux de croissance encourageants pendant de longues années
- Mais insuffisants pour permettre une réduction substantielle de la pauvreté et les inégalités entre les différentes zones et les groupes de population
- Le nombre de pauvres s'élève à 6.367.733 en 2011
- En 10 ans l'incidence de la pauvreté a baissé de 8 points de pourcentage,
- Baisse est davantage ressentie à Dakar que dans les zones rurales et autres centres urbains.

Incidence de la pauvreté selon la zone de résidence 2001-2011

	2001	2005	2011
Dakar	38,1	28,1	26,2
Autres zones urbaines	45,0	41,3	41,2
Zones rurales	65,1	58,8	57,3
Ensemble	55,1	48,3	46,7
Effectifs de pauvres			6367733

Pauvreté et vulnérabilité des enfants

- Exposition plus marquée des enfants à la pauvreté et aux risques liés aux chocs économiques et naturels
- En 2005 près de 3 millions d'enfants de moins de 18 ans (53,7%) vivaient dans des ménages pauvres contre 48,3% de pauvres dans l'ensemble de la population
- Les taux de pauvreté les plus élevés sont observés parmi les enfants vivant dans des ménages ruraux (81,4%)

Pauvreté et vulnérabilité des enfants

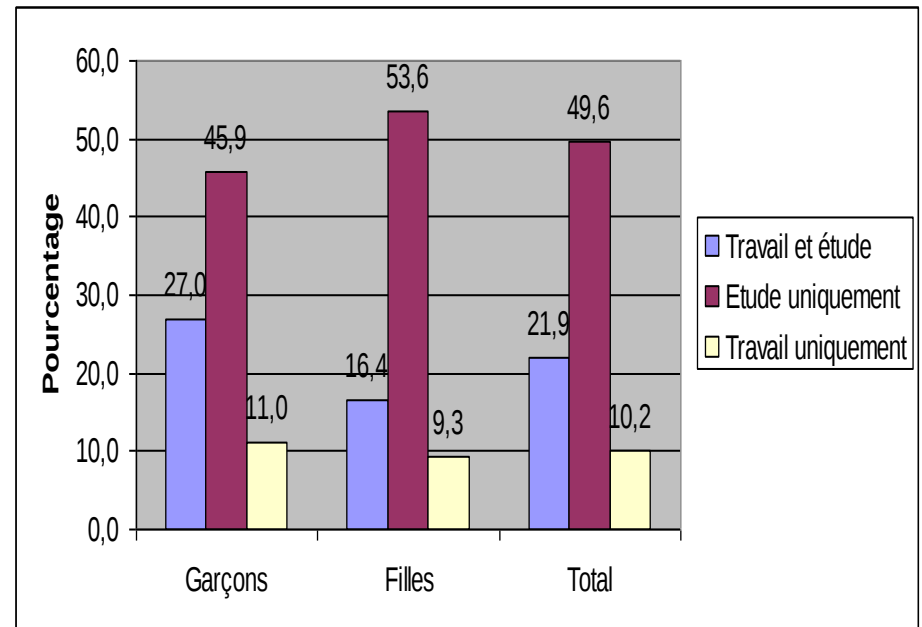
- La pauvreté monétaire des enfants se double de privations plus ou moins sévères.
- 3 enfants sur 4 souffrent d'au moins une privation, et privations sévères affectent plus de trois enfants sur cinq (62,3%).
- Le logement et l'éducation sont les premières privations qui affectent les enfants avec respectivement 42,7% et 38,8%) de taux de privation sévère.
- En outre ce sont souvent les enfants qui ne sont pas scolarisés qui sont aussi privés de santé, et vivent dans des logements surpeuplés et dépourvus de tout confort.

Pauvreté et vulnérabilité des enfants

Le travail des enfants

- Un grand nombre d'enfants travaillent au détriment de leur éducation
- Proportion d'enfants travailleurs (5-14 ans) estimée à 15,1% par l'ENTES de 2005-06
- Selon le graphique ci-contre un enfant sur dix a le travail comme unique activité, tandis que cinq sur vingt d'entre eux combinent le travail et les études.
- Seul un enfant sur deux a les études comme activité unique

Pourcentage des enfants de 5-14 ans selon le statut d'activité et le sexe



Pauvreté et accès à l'éducation des enfants

Taux de scolarisation des enfants de 6-12 ans
selon la zone de résidence (en %)

Accès à l'éducation

- En 2005, les enfants de 6 à 12 ans représentent un cinquième (19,9%) de la population totale.
- Près des deux tiers (65,8%) d'entre eux vivent en zones rurales.
- Plus de 4 sur 10 enfants de 6 à 12 ans ne sont pas scolarisés.
- La proportion d'enfants non scolarisés est deux fois plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (56,0% contre 24,3%).

Statut	Total	Zone urbaine	Zone rurale
Scolarisés	54,8	75,7	44,0
Non scolarisés	45,2	24,3	56,0
Total	100,0	100,0	100,0

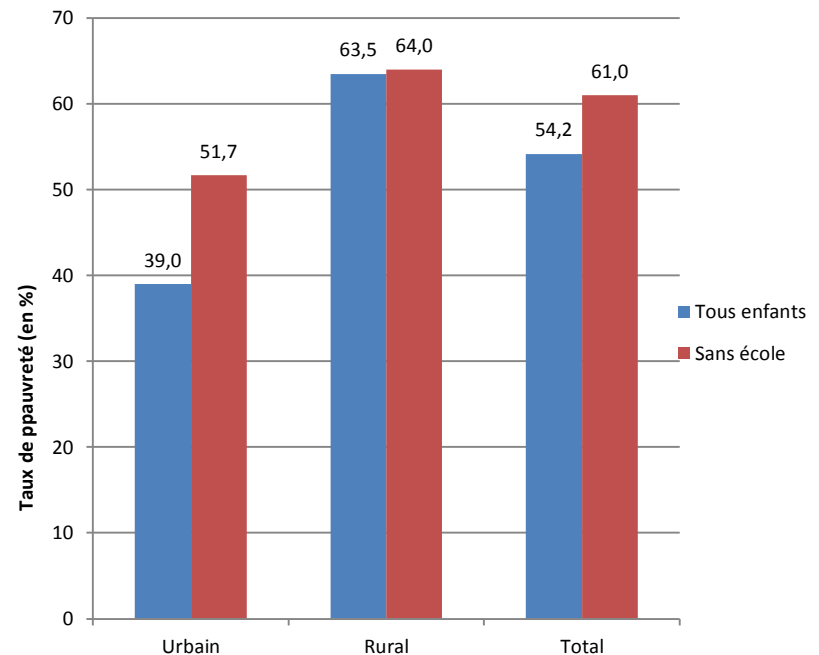
Source: Calculs à partir de l'ESPS, 2005-2006

Pauvreté et accès à l'éducation des enfants

Pauvreté des enfants non scolarisés

- Forte corrélation entre pauvreté et faible scolarisation :
 - pauvreté des ménages avec des enfants non scolarisés: 61%
 - ensemble des ménages : 54,2%
- Les plus affectés sont les enfants vivant dans les ménages ruraux : 64,0%

Taux de pauvreté des enfants de 6 à 12 ans par zone de résidence



Impact du programme : les résultats d'un modèle de simulation

Méthodologie

- Le modèle de simulation utilisé est l'outil Adept Social Protection développé par la Banque mondiale
- Deux scénarii ont été définis et micro-simulations ont été faites à partir des données de l'ESPS 2005-2006
- Les estimations ont porté sur les taux de couverture, l'impact sur la pauvreté et les coûts des différents programmes

Impact du programme : les résultats d'un modèle de simulation

Description du programme

- Destiné aux enfants de 6-12 ans non scolarisés, le programme vise à encourager les familles pauvres à envoyer leurs enfants à l'école. Il peut, en ce sens, être assimilé à un programme de transferts sociaux monétaires conditionnels.
- Montant du transfert mensuel : 7500 francs par enfant soit 90000 francs par an? équivalant à un demi dollar par jour.
- Deux scénarii ont été simulés :

Scénario 1 : Tous les ménages comptant au moins un enfant de 6-12 ans non scolarisé et résidant dans les 15 départements les plus pauvres

Scénario 2 : Tous les ménages ayant au moins un enfant de 6-12 ans non scolarisé et résidant dans les zones rurales

Impact du programme : les résultats d'un modèle de simulation

Couverture globale

- Le scenario 2 (ménages ruraux) a un taux de couverture des pauvres plus important que le scenario 1(départements les plus pauvres)
- Il est en revanche moins efficace en termes de ciblage : erreur d'inclusion de non pauvres 2 fois plus élevée

Taux de couverture globale

Bénéficiaires	Scenario	
	1	2
Nombre de ménages percevant des allocations	139.908	406.766
Nombre d'individus bénéficiaires directs et indirects	297.068	893.822
Nombre d'enfants pauvres bénéficiaires	239.140	562. 214
% d'enfants pauvres parmi les bénéficiaires	80,5	62,9
% d'enfants percevant des allocations	2,5	7,4
Proportion d'enfants pauvres de 6-12 ans percevant des allocations (en %)	3,9	9,2
Erreur d'inclusion)	19,5	37,1

Impact du programme : les résultats d'un modèle de simulation

Impact sur la pauvreté

- Les indicateurs de pauvreté (l'incidence et l'écart de pauvreté varient dans le même sens
- L'impact du programme sur l'incidence de pauvreté est 3,6 fois plus élevée dans le scénario 2 (8,0%) que dans le scénario 1 (2,2%)

Impact sur la pauvreté		
Indicateurs	Scénario	
	1	2
Incidence de la pauvreté (en %)	2,2	8,0
Ecart de pauvreté (en %)	6,8	15,1

Impact du programme : les résultats d'un modèle de simulation

Coûts du programme

- Coût du scenario 1 trois fois moins élevé que celui du scenario 2
- Au total le scenario 2 donne lieu à un taux de couverture plus important mais il est non seulement moins efficace efficace en termes de ciblage mais il es nettement plus coûteux.

Coûts-avantages du programme		
	Scenario	
	1	2
Cout total 1 ^{ère} année (en milliards de FCFA)	44,0	132,4
Cout total en % du PIB de 2010	0,7%	2,1%
Cout total en % des dépenses publiques de 2010	2,4%	7,3%
Cout total en % des recettes publiques	3,2%	9,6%

Enseignements

- Six grands enseignements pouvant être tirés des résultats de l'étude
- 1) L'âge de 6 à 12 ans reste très vulnérable et exposé à des risques dont la réalisation peut être fatale au reste de la vie.
- 2) Les besoins d'assistance et d'investissement en capital humain pour les enfants nécessitent un système de protection sociale adapté
- 3) Un programme de transferts sociaux monétaires en faveur des enfants non scolarisés peut être un moyen de répondre à ces besoins.

Enseignements

- 4) Un tel programme est socialement utile et souhaitable car il permet de limiter :
 - la transmission intergénérationnelle de la pauvreté,
 - le basculement des enfants dans la mendicité, la délinquance ou les pires formes de travail.
 - la migration des enfants pauvres des zones rurales vers les zones urbaines, source d'alimentation de la pauvreté et des inégalités en milieu urbain.

Enseignements et recommandations

- Les résultats des calculs montrent que les coûts ne rendent pas ce programme hors de portée du Sénégal.
- Pour la mise en œuvre d'un programme de TM, il est possible de l'assortir de critères supplémentaires qui pourraient consister, par exemple, à subordonner le bénéfice des allocations à une fréquentation régulière des écoles et des structures sanitaires par les enfants, à condition que celles-ci soient disponibles et accessibles.

Enseignements et recommandations

L'étude suggère les mesures suivantes :

- 1) la mise en place progressive d'un programme unique de transferts sociaux monétaires en faveur des enfants pauvres afin d'encourager leur scolarisation et d'enrayer la transmission intergénérationnelle de la pauvreté
- 2) la mobilisation des moyens financiers, humains et techniques nécessaire à cet effet à travers une amélioration continue des méthodes de ciblage et de la crédibilité du programme ;

Enseignements et recommandations

- 4) la mise en place d'un dispositif opérationnel de suivi des ménages bénéficiaires, de manière à ce que les allocations parviennent effectivement aux enfants et leur permettent d'accéder à l'éducation, à la santé;
- 5) la définition d'indicateurs permettant une évaluation régulière de l'impact du programme sur la pauvreté des ménages bénéficiaires ainsi que sur la scolarisation de leurs enfants
- 6) une estimation du coût-efficacité du programme afin d'en apprécier la soutenabilité.